

Avis voté en plénière du 9 avril 2019

Climat-Énergie : la France doit se donner les moyens - Avis sur les projets de SNBC et de PPE

Déclaration du groupe de la Mutualité

L'analyse de la SNBC et de la PPE faite par le CESE est claire, les résultats sont très insuffisants. Les objectifs fixés ne sont pas respectés et les moyens mis en œuvre pour les atteindre ne sont pas explicites. La PPE ne comportant pas de pistes d'amélioration, elle est dépourvue de mesures correctives adaptées. Quant à la gouvernance de la transition énergétique, elle est insatisfaisante.

Plusieurs conditions sont impératives pour élaborer des plans structurants :

- déterminer une politique cohérente au service d'objectifs ambitieux et réalistes ;
- coconstruire une stratégie adaptée aux enjeux, déclinée en plans d'action coordonnés ;
- analyser et évaluer les mesures proposées ;
- mettre en œuvre des mesures correctives.

Réussir, c'est acter les choix avec la plus grande légitimité démocratique possible pour accroitre leur légitimité sociale. C'est aussi privilégier un accompagnement sociétal et apporter les conditions à la mobilisation sociale en faveur de la transition énergétique.

La transition énergétique est au cœur des questions touchant à la qualité de vie et à la justice sociale. Face à l'absolue nécessité d'accélérer les mesures pour enrayer le changement climatique, il faut accompagner les citoyens et les citoyennes. C'est par un accompagnement constant que l'acceptabilité sociale sera pleine et entière.

Prenons l'exemple du signal prix. Si toutes les études disponibles montrent l'efficacité du signal prix, il n'en demeure pas moins qu'il n'est pas compris et par conséquent non accepté. C'est pourquoi, il doit être expliqué et ses effets nécessitent d'être compensés pour éviter toute dégradation délétère du pouvoir d'achat pour certaines catégories de population.

Le groupe de la mutualité souhaite que l'attention soit également portée sur l'impact des décisions sur les classes moyennes, de plus en plus en souffrance.

Il soutient la demande d'une mise en œuvre prioritaire de rénovations des passoires énergétiques. Et rappelle que parmi les millions de personnes vivant en situation de vulnérabilité énergétique, les plus touchées sont des femmes seules avec leurs enfants.

Sur le plan de la santé publique, notre groupe insiste sur l'analyse des conséquences sanitaires par la mise en place d'indicateurs pertinents. Toute mesure proposée doit s'assurer que sa mise en place est en cohérence avec les plans santé et les plans alimentations nationaux déclinés régionalement. Comme le propose la préconisation actant l'importance de l'alimentation humaine sur l'impact climatique du système alimentaire, les recommandations nutritionnelles publiques et le Plan national nutrition santé (PNNS) s'inscrivent pleinement dans le cadre de la stratégie climat. Ce qui implique notamment que ceux-ci doivent être compatibles et faire référence à la SNBC.

L'avis s'est attaché à formuler des préconisations pour que nos ambitions soient à la hauteur des objectifs. Le groupe de la mutualité a voté cet avis qui pose clairement les marges de progrès pour que la PPE réponde aux enjeux climatiques.